

Photos

- [silhouette-havrais-en-resistance1-232.png](#)

Genre

Homme

Nom

LEVAVASSEUR

Prénom

André Paul Henri

Nom et Prénom(s)

LEVAVASSEUR André Paul Henri

Chronologie

1943

FTP

- FTP

Zones d'action

Haute Saône

Date de naissance

05/06/1921

Commune

Le Havre

Département / Pays

76

Lieu

Le Havre - 76

MPLF

- MPLF

Mort pour la France

12/04/1944 fusillé à la Combe de Freteuille (70)

Parcours dans la résistance

André Paul Henri LEVAVASSEUR, né au Havre le 5 juin 1921, réfractaire au STO, rejoint les FTP à Paris en août 1943.

Garçon de café, domicilié à Paris, il est requis pour l'Organisation Todt à Soissons, s'enfuit et rejoint avant le 10 novembre 1943 le groupe volant des FTPF de la Haute-Saône. Il a pour pseudonyme : "Max".

Porteur de deux bombes avec lesquelles il devait faire exploser la Feldgendarmerie (GR 6P) , il est arrêté par les feldgendarmes le 22 ou 23 novembre 1943 sur la route de Jussey (1).

Il fut interné par la Sipo-SD pour « activité de franc-tireur » à la prison de Vesoul (70).

Condamné à mort le 29 mars 1944 par le tribunal militaire allemand de Vesoul (FK 661). Il a été fusillé le 12 avril 1944 à la Combe de Freteuille (70).

André Levavasseur a écrit ces mots : *"Orphelin, je n'ai qu'une mère. C'est ma patrie. Je meurs pour elle. Vive la France ! "*.

André Levavasseur a été inhumé dans la 4e Division du carré militaire du cimetière Sainte-Marie du Havre (Maitron).

Distinction : Médaille de la Résistance française à titre posthume (1946).

Mémoire : son nom est inscrit sur le Monument Résistance et déportation au Havre - Stèle commémorative de la Combe de Freteuille.

Variante d'état-civil relevée dans les sources : Né le 5 juin 1921 à Fortey-Les-Vesoul (70) (Sga).

Sources

(1) rapport de la 12e brigade régionale de police de sûreté de Reims, Archives départementales de la Haute-Marne (Club Mémoires 52).

[Delphine Leneveu, Annie Pennetier, Maitron](#)

SHD Caen

AC 21 P 477061

Archives du collectif

AC 21 P 477061 (D. Fouache) - Ordre de bataille du secteur FTP du Havre 41-44. Anacr, Maison des syndicats (P. Lebas) - Fichier CVR ADSM (M. Baldenweck) - Dossier CM 2 (F. Amiel)

Mise à jour

21/11/2020